

29 Janvier 1948

Déclarations transjordaniennes

LA Transjordanie est décidée à s'opposer au partage de la Palestine « **par tous les moyens légaux possibles** ». C'est ce qu'a déclaré prudemment, à Londres, au cours d'une conférence de presse, le premier ministre de Transjordanie. Nous nous flattons de compter parmi les plus ardents défenseurs du droit et nous voulons bien des moyens légaux. Mais la résistance arabe en Palestine est-elle légale ou illégale ? L'aide que les pays arabes apportent à la Palestine arabe est-elle, dans sa forme actuelle, légitime ou illégitime ? S'élever enfin par la force contre la décision violente créant un Etat Juif fait de pièces et de morceaux cela paraît-il légal ou illégal au premier ministre de la Transjordanie ?

La politique extérieure transjordanienne, depuis qu'elle existe et depuis qu'on en parle, est une chose fort obscure. Nous ne nous étonnons pas que le général anglais Glubb pacha soit comme on dit maintenant « **au service de l'Etat-major transjordanien** » et que son rôle en Transjordanie soit décisif. Mais nous nous étonnons une fois de plus que, l'armée transjordanienne étant payée avec des subsides anglais et commandée par un Anglais, la politique de la Transjordanie puisse être considérée comme une politique indépendante. Nous ne pensons pas que l'attitude apparente de la Transjordanie à un tournant tel que celui où nous nous trouvons éclaire suffisamment la situation. C'est bien pourquoi il faut être toujours attentif aux nouvelles de Transjordanie et à ce qui se passe en Transjordanie.

Réagir ainsi ce n'est point se mêler indûment des affaires des autres. C'est montrer simplement la vigilance qui convient dans une matière où les incidences sont toujours vives et où les projets ténébreux sont de tous les instants.

Le Liban est attaché à une doctrine politique sans équivoque et à des principes fondamentaux qui lui commandent d'être sans cesse en éveil. Séparé de la Palestine par un mur mitoyen, il sait ce que signifierait le voisinage immédiat de l'Etat Juif. Membre de la Ligue Arabe, il a le droit de

demander que tous les États de la Ligue aient que la question palestinienne une politique convergente et claire.

La Transjordanie qui ne rêve que de s'agrandir ne doit pas se dire que tous les moyens sont bons pour arriver à ce résultat.